

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 AVRIL 2025



**SEPANT**

Protège la nature et  
l'environnement en Touraine

# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	1
1 - VIE ASSOCIATIVE .....	4
1.1. LES ADHÉRENTS .....	4
1.2. GOUVERNANCE .....	4
1.2.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU .....	4
1.3. ÉQUIPE SALARIÉE .....	4
1.3.1. RÉUNIONS D'ÉQUIPE SALARIÉ(E)S .....	5
1.4. LE CROSS : COMITÉ DE RÉFLEXION SUR L'ORGANISATION ET LA STRATÉGIE DE LA SEPANT .....	5
1.5. FORMATIONS DES BÉNÉVOLES .....	6
1.5.1. FORMATIONS À LA BASE DE DONNÉES OBS'37 .....	6
1.5.2. FORMATION ECOLOGIE GÉNÉRALE .....	6
1.5.3. FORMATION À LA CARACTÉRISATION DES MARES .....	6
1.5.4. FORMATION AUX MESSICOLES .....	6
1.6. GROUPES DE TRAVAIL BÉNÉVOLES .....	7
1.6.1. GROUPE NATURALISTE .....	7
1.6.2. GROUPE BIODIVERSITÉ .....	7
1.6.3. GROUPE DÉCHETS .....	7
1.6.4. GROUPE COMMUNICATION .....	7
1.6.5. GROUPE EAU .....	8
1.6.6. GROUPE CLIMAT .....	9
1.7. RÉSEAU ASSOCIATIF .....	9
1.7.1. FNE NATIONAL ET FNE CENTRE-VAL DE LOIRE .....	9
1.7.2. GRAINE CENTRE .....	9
1.7.3. RÉSEAU D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (REE37) .....	9
1.7.4. RÉSEAU DES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES À LA SEPANT .....	9
1.8. PROJETS BÉNÉVOLES .....	10
1.8.1. SENTINELLES DE LA NATURE .....	10
1.8.2. COLLECTIF « AUX ARBRES ETC » .....	11
1.8.3. PROJET TOURRISSON : PROTEGEONS LES HERISSONS DE NOS JARDINS .....	11
1.9. COMMUNICATION .....	12
1.9.1. PUBLICATIONS .....	12
1.9.2. LETTRE D'INFORMATION SEPANT .....	12

1.9.3. SITE INTERNET .....	12
1.9.4. L'OUTIL LIZMAP .....	13
1.9.5. RÉSEAUX SOCIAUX .....	13
1.9.6. PRESSE ET MÉDIAS LOCAUX .....	13
1.9.7. TENUE DE STANDS LORS DES MANIFESTATIONS .....	13
1.9.8. CINÉ-DÉBAT .....	14
2 - RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES ET DÉBATS .....	15
2.1. COMMISSIONS ET RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES .....	15
2.2. LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT AU QUOTIDIEN .....	16
2.3. LES AFFAIRES JURIDIQUES MENÉES PAR LA SEPANT EN 2024 .....	17
2.3.1. SEPANT PARTIE CIVILE .....	17
2.3.1.1. DECHETS BRULES PAR UN AGRICULTEUR .....	17
2.3.1.2. RUISEAU POLLUE PAR UNE EXPLOITATION DE REPARATIONS AUTOMOBILES .....	18
2.3.1.3. DEPOT ILLEGAL DE DECHETS PAR UN FERRAILEUR - RIVIERE .....	18
2.3.1.4. POLLUTION DE LA PETITE GIRONDE .....	18
2.3.2. AFFAIRES RELEVANT DU JUGE ADMINISTRATIF .....	18
2.3.2.1. ZONES DE NON-TRAITEMENT PAR PESTICIDES .....	18
2.3.2.2. PLUI DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE .....	19
2.3.2.3. 1.1.1.1. BARRAGE DE DESCARTES-BUXEUIL .....	19
2.3.3. DEPOTS DE PLAINTES AUPRÈS DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE .....	20
2.3.3.1. AFFAIRE IDIR GHIZEM – VENTE ILLÉGALE DE GLYPHOSATE SUR INTERNET .....	20
2.3.4. ACTIONS PRE-CONTENTIEUSES .....	20
3 - PROJETS .....	22
3.1. BIODIVERSITÉ .....	22
3.1.1. BIODIVERSITÉ AGRICOLE .....	22
3.1.1.1. OBSERVATOIRE AGRICOLE DE LA BIODIVERSITÉ (OAB) .....	22
3.1.1.2. DIAGNOSTICS ÉCOLOGIQUES SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES .....	22
3.1.1.3. NATURA 2000 – ZPS « CHAMPEIGNE TOURANGELLE » .....	23
3.1.1.4. CONCOURS « PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES, PRAIRIES ET PARCOURS » .....	23
3.1.1.5. NATURA 2000 – ZSC « VALLÉE DE L'INDRE ET SES AFFLUENTS » .....	24
3.1.1.6. MESSICOLES .....	24
3.1.2. DIAGNOSTICS ÉCOLOGIQUES .....	25
3.1.2.1. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE GESTION DU MARAIS A NOTRE-DAME D'O .....	25
3.1.2.2. ÉTUDE DE POTENTIALITÉ ÉCOLOGIQUE - ANCIEN CONTOURNEMENT DE TOURS .....	25
3.1.3. ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PNFIPP .....	25
3.1.4. INVENTAIRES .....	26
3.1.4.1. INVENTAIRE PERMANENT DES ZNIEFF .....	26

3.1.4.2. ACTUALISATION DE LA LISTE D'ORTHOPTÈRES DÉTERMINANTS DE ZNIEFF .....	26
3.1.4.3. INVENTAIRE DE BIODIVERSITÉ IBC/ABC.....	26
3.1.4.4. SUIVI TEMPOREL DES RHOPALOCÈRES (STERF-EBMS) .....	27
3.1.4.5. AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES DES HÉTÉROCÈRES PATRIMONIAUX EN INDRE-ET-LOIRE .....	27
3.1.4.6. AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES DES HÉTÉROCÈRES SUR UN SITE À ENJEU .....	27
3.1.4.7. NUMÉRISATION ET VALORISATION DE LA COLLECTION "LÉPIDOPTÈRES" D'ALAIN CAMA.....	28
3.1.4.8. BASE DE DONNÉES NATURALISTE OBS'37 .....	28
<b>3.1.5. RESTAURATION ET GESTION ÉCOLOGIQUE.....</b>	<b>29</b>
3.1.5.1. SUIVI DES MESURES COMPENSATOIRES DE LA LGV SEA .....	29
3.1.5.2. SUIVI DES MESURES COMPENSATOIRES DE LA ZAC EVEN PARC .....	29
3.1.5.3. ÉVALUATION DE LA DANGEROSITÉ DES PONTS POUR LA LOUTURE .....	29
3.1.5.4. SUIVIS ÉCOLOGIQUES DE LA CARRIÈRE DE GAUDRU .....	29
3.1.5.5. LES MARES EN INDRE-ET-LOIRE.....	29
3.1.5.6. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU PRÉ DES TOURETTES.....	30
<b>3.2. EAU, ZONES HUMIDES ET POLLUTIONS DIFFUSES.....</b>	<b>31</b>
3.2.1. INVENTAIRE ET RESTAURATION DES ZONES HUMIDES.....	31
3.2.1.1. CONTEXTE.....	31
3.2.1.2. ETUDES D'INVENTAIRES ET DE CARACTÉRISATION DE ZONES HUMIDES .....	31
3.2.1.3. IMPLICATION DANS LES CONTRATS TERRITORIAUX.....	31
3.2.1.4. CARTOGRAPHIE DES HABITATS ET ÉTUDE DES SOLS DE LA PRAIRIE DE NEUVILLE .....	32
3.2.2. OBJECTIF CLIMAT 2030 : ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS À L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	32
<b>3.3. EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT (EEDD) - SENSIBILISATION .....</b>	<b>32</b>
3.3.1. DÉFI ALIMENTATION .....	32
3.3.2. SORTIES NATURE GRAND PUBLIC.....	33
3.3.3. SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À LA BIODIVERSITÉ AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC.....	33

# 1 - VIE ASSOCIATIVE

## 1.1. LES ADHÉRENTS

Au 31 décembre 2024, la SEPANT comptait 171 adhérents individuels, 3 associations adhérentes (Association Environnementale du Sud Touraine – AEST, Maison de la Loire 37 et Or des Soucis), à laquelle s'ajoute les 22 associations fédérées (voir plus loin) et une association affiliée (Société Herpétologique de Touraine).

## 1.2. GOUVERNANCE

### 1.2.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

Le conseil d'administration (CA) est composé de membres de la SEPANT élus à l'Assemblée Générale (AG) pour 3 ans et des représentants des associations fédérées.

Composition du CA 2024 (hors associations fédérées):

Pascale ANDRIOT	Alain BLANCHET
Dominique BOUTIN	Ghislaine CARIMALO
Emmanuel DAIGNEAU	Bruno DEBRON
Gilles DEGUET	Alain DUTOUR
Valérie GALLOY	Régis JARRY
Eric LEFRANCOIS	Cyril MENAGER
Didier ROUX	Lionel SCHOETTEL
Anne TINCHANT	

Les membres du bureau :

Bruno DEBRON	Président
Eric LEFRANCOIS	Vice-président RH-Vie associative
Didier ROUX	Secrétaire général
Ghislaine CARIMALO	Trésorière
Evelyne MARCHAL	Trésorière adjointe

Le CA s'est réuni à 7 reprises en 2024.

Les réunions de bureau ont lieu habituellement toutes les deux semaines et 16 réunions de bureau se sont tenues en 2024.

Les compte-rendu de ces réunions ont été transmis régulièrement aux membres du bureau, du CA et aux salarié(e)s de l'association.

## 1.3. ÉQUIPE SALARIÉE

En 2024, la SEPANT a employé 11 salariés sur 10 postes (10 ETP), et a accueilli 5 stagiaires ainsi qu'une volontaire en service civique :

**Damien AVRIL** a démissionné de son poste de Responsable Scientifique et Technique le 17 décembre 2024 pour rejoindre les équipes du Conseil régional Centre Val de Loire à Orléans. Suite à son départ, l'organisation au sein de l'équipe salariée a été revue afin de répartir les missions qui lui étaient dévolues.

**Emma YAO** a bénéficié d'une rupture conventionnelle en date du 30 juin 2024 en vue de se consacrer à un nouveau projet professionnel.

**Honorine BRUGIERE** a travaillé en binôme avec Emma YAO qu'elle remplace depuis le 28 juin 2024.

Plusieurs personnes sont aussi venus compléter les effectifs durant l'année :

**Albine LOMBARD**, étudiante en Faculté de Droit et Science Politique à l'Université de Bordeaux, a été accueillie 3 mois au sein du groupe Sentinelles du 15 janvier au 15 avril 2024.

**Camille CHAPUT**, étudiant en 2<sup>ème</sup> année de BUT Sciences de l'Environnement et écotechnologies à l'Université de Tours, a été accueilli 2 mois pour participer aux inventaires de la faune.

**Nina LEMATTRE**, étudiante en M2 en Ecologie évolutive et comportementale à l'Université de Tours, a été accueillie 6 mois sur la thématique de l'amélioration des connaissances des hétérocères patrimoniaux en Indre et Loire.

**Maelie SCHNEIDER** étudiante en 2<sup>ème</sup> année de BUT Sciences de l'Environnement et écotechnologies à l'Université de Tours, a été accueillie 2 mois sur la thématique des zones humides.

**Louise LEVEQUE** lycéenne a été accueillie deux semaines en stage de découverte de seconde du 17 au 28 juin 2024.

Plusieurs mécénats de compétences longue durée ont également démarré en 2024 :

**Amaury DENEUX**, service civique, a été accueilli 7 mois et participé aux projets d'études, d'inventaires, de suivi et de gestion du patrimoine naturel du 15 avril au 14 novembre 2024.

**Marie-Anne ZOMENO** a intégré l'équipe salariée depuis le 11 mars 2024 dans le cadre d'une mise à disposition de la SNCF pour une durée de deux ans. Ses missions ont pour but d'améliorer l'organisation et les process de travail au sein de la SEPANT. En 2024, son travail s'est portée essentiellement sur l'équipe salariée et le groupe communication.

**Marion LEFORT** a également intégré l'équipe salariée le 30 septembre 2024 dans le cadre d'une mise à disposition de la SNCF pour une

durée de deux ans. Ses missions portaient sur l'amélioration de nos outils de communication. Malheureusement, suite à un accident tragique, Marion LEFORT est décédée et son mécénat a pris fin brutalement le 8 octobre 2024.

Cet évènement a profondément bouleversé l'équipe salariée qui avait su apprécier sa personnalité joviale et son engagement associatif sur les thématiques environnementales. Nos pensées sont avec sa famille.

Au 31 décembre 2024, l'équipe était donc composée de 9 salariés, pour 9 ETP :

**Marion Poiré (CDI), Vincent Lévêque (CDI), Chloé Gislot (CDI), Angélique Walter (CDI), Laurent Palussière (CDI), Morgane Planchette (CDI), Flore Del Rio (CDI), Fiona Berger-Robinet (CDI), Honorine Brugière (CDI).**

### 1.3.1. RÉUNIONS D'ÉQUIPE SALARIÉ(E)S

Une réunion mensuelle est organisée afin de partager des informations sur la vie de l'association et sur les projets en cours. Elle s'adresse à l'équipe salariée.

Depuis septembre 2024, les salarié.es qui sont chargé.es de mission ou d'étude, se retrouvent une fois par mois lors d'une séance de codéveloppement (CODEV). Cette méthode permet de transformer les problématiques individuelles en opportunités d'apprentissage collectives.

## 1.4. LE CROSS : COMITÉ DE RÉFLEXION SUR L'ORGANISATION ET LA STRATÉGIE DE LA SEPANT

### Mise en œuvre du CROSS

Ce Comité de Réflexion sur la Stratégie et l'Organisation de la SEPANT (CROSS) a été créé fin mars 2023 pour clarifier et pérenniser le fonctionnement de l'association.

Il faisait suite à la fin du Dispositif Local d'Accompagnement des Associations (DLA) et aux réflexions qui y avaient été menées collectivement.

Le CROSS s'est réuni 4 fois sur le premier trimestre 2024 et a pu proposer à la gouvernance des documents destinés à préciser les délégations de pouvoirs et certains points des statuts de l'association.

Ainsi, ont été élaborés une nouvelle version du projet associatif et un règlement intérieur (RI) qui ont été votés lors de l'AG 2024.

En outre, le CROSS a travaillé sur un Document Unique de Délégation (DUD) et sur le rôle des différentes instances (groupes ressources / thématiques, Conseil d'Administration, Bureau et Direction de l'équipe salariée) qui ont pu être validés lors du Conseil d'Administration du 28 mars 2024.

Le but est notamment d'améliorer la communication et le fonctionnement interne entre bénévoles et salariés.

Un travail a également été effectué pour mettre à jour et structurer l'organisation de nos représentations auprès des instances publiques et privées ainsi que pour nos relations avec nos associations fédérées et affiliées.

## 1.5. FORMATIONS DES BÉNÉVOLES

En 2024, la SEPANT a poursuivi la mise en place de formations à destination des bénévoles et des membres des associations fédérées. L'objectif est de permettre une meilleure participation des bénévoles aux projets de la SEPANT et à ceux des associations locales.

Plusieurs formations ont ainsi été proposées cette année.

### 1.5.1. FORMATIONS À LA BASE DE DONNÉES OBS'37

Nous proposons chaque année des formations à la saisie, la consultation et la validation des données naturalistes sur la plateforme Obs'37. Une session s'est tenue le 03 décembre.

### 1.5.2. FORMATION ECOLOGIE GÉNÉRALE

Cette formation avait été proposée dans le but de transmettre aux bénévoles, des connaissances d'une science très vaste à l'interface de nombreuses autres, science sur laquelle nous nous appuyons au quotidien dans les projets d'études et militants. Disposer d'un vocabulaire commun, connaître les enjeux départementaux comme globaux et identifier les leviers d'actions sont prépondérants à la préservation de la biodiversité.

Elle s'est déroulée le 14 décembre 2024, une quinzaine de participants y ont assisté.

### 1.5.3. FORMATION À LA CARACTÉRISATION DES MARES

Dans le cadre de ses actions sur les mares, la SEPANT a organisé une formation destinée aux bénévoles pour leur fournir les outils nécessaires au recensement de ces milieux.

L'objectif est d'améliorer la connaissance du réseau de mares, dont les données peuvent être valorisées dans les Inventaires ou Atlas de Biodiversité (IBC ou ABC). Ces informations permettent d'identifier les sites à restaurer en priorité et de mieux intégrer ces milieux dans les documents d'urbanisme.

Cette formation s'est déroulée avec un temps en salle pour apprendre à utiliser la cartographie Lizmap, et d'un second temps sur le terrain pour observer un cas concret et apprendre à caractériser les mares (physionomie, hydrologie, végétation).

Elle s'est déroulée sur deux demi-journées les 7 et 10 février 2024 et a réuni 13 bénévoles.

### 1.5.4. FORMATION AUX MESSICOLES

Dans le prolongement de ses actions sur la flore messicole, la SEPANT a proposé une formation aux bénévoles. Celle-ci s'est déroulée en deux temps : une première partie en salle, consacrée à la théorie, et une seconde sur le terrain pour mettre en pratique les connaissances acquises.

La première session visait à faire découvrir l'histoire, l'écologie et la biologie de cette flore souvent méconnue, ainsi que l'occasion

de présenter les actions menées par la SEPANT et d'expliquer comment contribuer à l'inventaire des messicoles.

La seconde partie s'est tenue sur un terrain mis à disposition par l'Association Or des **Soucis**, où les participants ont préparé le semis de l'année à venir. La formation s'est déroulée sur la journée du 5 octobre 2023 et a réuni une dizaine de participants.

## 1.6. GROUPES DE TRAVAIL BÉNÉVOLES

Plusieurs groupes thématiques de bénévoles interviennent dans l'association.

### 1.6.1. GROUPE NATURALISTE

Depuis maintenant un peu plus d'un an, le groupe biodiversité s'est scindé en deux entités : groupe Naturaliste et groupe Biodiversité.

Le groupe naturaliste constitue un lieu d'échanges, de formation et de perfectionnement naturaliste à travers de nombreuses réunions et sorties.

Les réunions attirent de plus en plus de bénévoles. En 2024, 6 réunions ont mobilisé une vingtaine de bénévoles en début d'année pour finir avec plus de 25 bénévoles en fin d'année.

De plus, le groupe a permis la réalisation de plusieurs prospections groupées ainsi que des ateliers de tri de graines de plantes messicoles et de dissection de pelotes de réjection. En outre, plusieurs formations ont été réalisées principalement à destination du groupe (STERF, Bryophytes, Écologie générale).

### 1.6.2. GROUPE BIODIVERSITÉ

Le périmètre des sujets abordés dans le groupe Biodiversité proposé est celui de l'interface entre biodiversité et aménagement du territoire (respect des réglementations dans les projets, évolutions souhaitées, réflexions sur les données et actions nécessaires pour la prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire...) et sur toutes les questions

relatives aux projets financés menés par les salariés. En 2024, 6 réunions ont eu lieu.

### 1.6.3. GROUPE DÉCHETS

Le groupe est composé de 13 membres.

L'événement majeur est l'abandon du projet d'un incinérateur sur Tours Métropole grâce à la mobilisation citoyenne.

Avec la reprise du dossier par Martin Cohen, le président du Syndicat Touraine Propre, une meilleure écoute et une réelle prise en compte de nos remarques dans le Plan Local de Prévention des Déchets Ménager et Assimilés, première réelle démarche d'envergure sur notre département en matière de prévention des déchets, sachant que nous espérions une version plus ambitieuse, notamment avec l'affichage d'un horizon de passage à la redevance incitative.

L'article de la Nouvelle République (NR) nous a conduit à rencontrer la rédactrice en chef pour exprimer notre désaccord profond sur la façon de présenter ce sujet.

### 1.6.4. GROUPE COMMUNICATION

Le groupe communication est composé d'une dizaine de personnes qui se réunissent tous les mois afin de traiter de deux types de sujets :

- Sujets courants : sollicitations pour des manifestations ou des événements
- Sujets structurels : évolution des outils numériques, création, évolution et gestion des supports de communication (matériel des stands, documents de présentation,...), élaboration ou mise à jour de processus pour faciliter la gestion de la communication interne et externe, création de tuto

En 2024, le groupe communication a choisi de mener une réflexion afin de clarifier les objectifs de communication de l'association. Ce travail a été réalisé en concertation avec les GT, qui bénéficient et participent à la communication interne et externe.

- 1er semestre : réflexions menées sur les outils de com de la SEPANT

- Juin et juillet : séances de travail pour définir la communication, identifier et prioriser des objectifs de communication, et les décliner dans un plan d'actions
- Juillet : présentation en Bureau pour validation
- Septembre : présentation aux GT et ajustements en conséquence, puis présentation au CA

Ce travail a permis d'identifier 8 objectifs prioritaires :

1. Recruter et fidéliser les bénévoles
2. Recruter et fidéliser les adhérents
3. Être sollicités par de nouveaux partenaires pour des missions et fidéliser les partenaires existants
4. Renforcer l'échange d'informations entre les groupes thématiques
5. Développer l'identité visuelle dans les outils de communication et les livrables
6. Être capable de prioriser nos actions de communication
7. Améliorer le pilotage des outils de communication
8. Évaluer l'efficacité de nos actions de communication

Début 2025, le groupe communication s'est lancé dans:

- l'organisation de groupes de travail (binôme ou trinôme) afin d'avancer sur chacun des objectifs prioritaires,
- travail sur la refonte du site internet pour qu'il soit plus facile à utiliser, plus intuitif dès le mois de juin
- travail sur la sécurisation technique du site
- élaboration des process pour faire passer les infos sur le site avec mise en forme similaire
- Elaboration d'un 4 pages pour l'A.G, mais aussi utile à diffuser le reste de l'année pour informer du fonctionnement de la Sepant

- Refonte des outils utiles à la tenue des stands

### **1.6.5. GROUPE EAU**

Depuis la dernière AG, il y a eu 11 réunions mensuelles et la moyenne de fréquentation est de 10 personnes.

Participation à Inter Orga Eau le 9 avril 2024 et aux activités de FNE Centre Val de Loire le 17 avril 2024.

Deux entrevues à la DDT ; participation à des réunions de Commissions Locales de l'Eau pour l'Indre, le Cher Aval, la Vienne Tourangelle.

Participation à journée nationale de la résilience, signature du contrat Cisse, soirée Nouvelle République, commission CODEV eau ; réunion Pic Noir eau et agriculture ; journée mondiale de l'eau.

Une activité marquante du groupe pendant cette année : **le combat pour la continuité écologique sur l'axe Vienne-Creuse-Gartempe.**

Les poissons migrateurs sont gravement menacés dans le monde et aussi dans le Bassin de la Loire. Des espèces emblématiques sont menacées d'extinction à brève échéance, saumon de Loire, alose, lamproie, et aussi la grande mulette espèce qui se reproduit en symbiose avec la Lamproie. Ces espèces ont besoin de remonter les rivières pour se reproduire. Certains obstacles sont insurmontables, et le trajet de la mer aux frayères n'est plus guère praticable que par la Loire, la Vienne, la Creuse et la Gartempe dans cet ordre. Et sur cet axe et la multiplication des obstacles plus petits les en empêche de plus en plus. Nous attaquons par tous les moyens, y compris judiciaires, les constructions, reconstructions de ces barrages, les barrages non conformes à la réglementation. Les adhérents pourront se reporter au numéro de **Touraine Nature N°59 « Continuité écologique - Descartes : une longue histoire »**

## 1.6.6. GROUPE CLIMAT

Le groupe climat créé en 2021 suite à une volonté de bénévoles et de salarié(e)s de la SEPANT, qui ont à cœur de proposer des actions de lutte contre le changement climatique, s'est poursuivi en 2022. Il a pu notamment participer à l'animation de fresques du climat et de l'outil de sobriété Inventons Nos Vies Bas Carbone, en interne et à destination de collectivités et d'entreprises comme cela a été le cas en février 2023 pour des collaborateurs de la Communauté de Communes et pour des élus d'Harmonie Mutuelle.

Malheureusement, ce groupe a été amené à mettre en suspend son activité à la suite du départ de la salariée en charge de sa coordination et compte tenu de l'indisponibilité de plusieurs bénévoles qui animaient ce groupe.

## 1.7. RÉSEAU ASSOCIATIF

### 1.7.1. FNE NATIONAL ET FNE CENTRE-VAL DE LOIRE

En tant qu'association départementale fédérée, la SEPANT participe régulièrement aux activités de FNE Centre-Val de Loire (FNE-CVL). Elle est représentée au conseil d'administration et au bureau de FNE-CVL par le président de la SEPANT, Bruno Debron ainsi que par Didier Roux en tant que suppléant.

En parallèle, la coordination des actions a été poursuivie via la participation aux réunions des directeurs associatifs, aux réunions du directoire Eau, aux réunions sur les bases de données ainsi que pour les projets régionaux comme Objectif Climat 2030 ou Objectif MARES (voir 3.5.5).

### 1.7.2. GRAINE CENTRE

La SEPANT adhère au Graine Centre qui est le réseau pour l'éducation à l'environnement en région Centre-Val de Loire. Il réunit les personnes et les structures qui ont pour mission d'informer, de sensibiliser et d'éduquer à l'environnement et au développement durable sur le territoire régional.

### 1.7.3. RÉSEAU D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (REE37)

Le REE37 est constitué de personnes et de structures d'Indre-et-Loire qui souhaitent se regrouper pour aborder des thématiques plus locales ou encore pour mieux se connaître entre acteurs locaux de l'éducation à l'environnement. La SEPANT y côtoie la LPO Touraine, le CEN Centre, Couleurs sauvages, Biodivercity, ArboréSciences, Familles Rurales 37, CPIE Touraine-Val de Loire, Arbre voyageur, etc.

### 1.7.4. RÉSEAU DES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES À LA SEPANT

En 2024 la SEPANT fédère 21 associations réparties sur le département d'Indre et LOIRE avec des objectifs spécifiques pour chacune d'entre elles :

- Association pour la Défense de l'Environnement dans la Vallée de l'Echandon (ADEVE), Tauxigny-St Bauld
- Association pour le Développement des Transports collectifs en Touraine (ADTT)
- Arboretum de la Martinière, Veigné
- Association Citoyenne Gâtine Racan (ACGR)
- ARUS Gaz Touraine - Céré la Ronde
- Ballan Nature Environnement (BNE)
- Betz-stioles et Cie, Betz-le-Château
- Bien vivre au nord de Tours (BVNT), Mettray
- Biodiv' en Loire, Fondettes
- Biodivercity, Mettray (puis Chambray)
- Association de Botanique et de Mycologie de Sainte-Maure-de-Touraine (BOTAMYCO 37),
- Canton Conté, Richelieu
- Ensemble pour bien vivre à Verneuil le Château
- La P'tite Brosse, Montlouis-sur-Loire
- Nature et environnement (NATENV), Sorigny

- **Nature et Environnement Val d'Amboise (NEVA)**
- **Pour que l'Arboretum Pousse (PAPOU),** Arboretum de Monthodon
- **Patrimoine Vivant en Claise Tourangelle (PVCT)**
- **Pic Noir, Nouzilly**
- **Pour un Cadre de Vie Préservé à Ballan-Miré (PCVP)**
- **Savonnières en Transition (SET 37)**

## 1.8. PROJETS BÉNÉVOLES

### 1.8.1. SENTINELLES DE LA NATURE

#### **La dynamique du groupe Sentinelles de la Nature**

Le groupe est en bonne voie de stabilisation (périmètre [7 personnes assidues], culture commune, besoins de compétences spécifiques). Suite à des départs (mutation géographique, priorisation sur d'autres champs associatifs), le groupe est encore en capacité d'intégrer 2 à 3 personnes.

Nous sommes toujours encore à la recherche :

- d'un bénévole ayant une expertise « nocivité de molécules », expertise à la croisée de la chimie et du sanitaire.
- de bénévoles à compétences juridiques.
- d'appuis ponctuels en matière de communication

A retenir : le groupe peut assurer la formation de bénévoles ayant initialement peu de connaissances en matière de défense de l'environnement.

L'articulation entre le groupe et les autres groupes s'est amélioré (rencontres, procédure) ; par contre, il est nécessaire d'organiser sur 2025 une rencontre avec les salariés.

#### **Une expérimentation de suivi des dossiers juridiques**

Au sein du groupe une expérimentation de suivi des dossiers juridiques est conduite, sous la veille de Pascal TANET.

4 dossiers ont été défendus devant les tribunaux avec succès (l'un est en appel).

Les dossiers suivis par Pierre Richard ont fait l'objet d'un tuilage spécifique.

Un bénévole a été recruté en tant que personne-ressource que le groupe interroge ponctuellement. Ses réponses sont d'une qualité supérieure aux attendus du groupe.

**Remerciement** à notre stagiaire bénévole de 2024, Albine Lombard pour son précieux travail sur 3 de nos nouveaux dossiers contentieux.

#### **Perspectives 2025**

En 2024, l'outil internet a été peu utilisé. L'accompagnement de la SEPANT sera plus robuste en 2025 grâce à l'administration des signalements sur le site **Sentinelles de la Nature**. L'utilisation généralisée de l'application sur smartphone de Sentinelles de la Nature sera aussi très positive, car elle permet la géolocalisation des atteintes.

Il est ambitionné, sur 2025 et 2026, la création de nouveaux liens avec des associations

Nous avons aussi prévu, en 2025, une expérimentation du suivi des dossiers contentieux sur l'applicatif informatif Sentinelles de la Nature. Avec le nouveau salarié attendu de FNE CVL en 2025 sur un poste d'animateur de Sentinelles et de juriste, nous allons nous inscrire dans cette dynamique régionale.

La campagne de la SEPANT 2024 Sentinelles de la nuit a démontré l'intérêt de cet outil de sensibilisation (non seulement de par le nombre de signalements recueillis, mais aussi de par l'accueil des journalistes).

Sont en projet pour 2025 :

- Le renouvellement de la campagne Sentinelles de la Nuit
- Une campagne sur le recensement de dépôt de déchets sauvages
- Une campagne sur les pratiques en matière de reprise des produits en magasin (campagne menée avec le soutien de Touraine Propre).

## 1.8.2. COLLECTIF « AUX ARBRES ETC »

Créé début 2021, le collectif « Aux arbres et cætera » agit dans le but de faciliter le développement et la multiplication de projets de plantation d'arbres et plus particulièrement de haies ou d'autres systèmes agroforestiers sur le territoire. Pour cela, il essaie d'apporter un soutien technique, logistique, savoir-faire et main d'œuvre lors de chantiers collectifs.

Depuis 2021, la SEPANT, s'est associée avec InPACT37, pour accompagner les exploitants agricoles dans leur projet de plantation de haies et organiser ces plantations sous formes de chantiers participatifs.

En 2024, la SEPANT a ainsi pu accompagner 6 projets en amont de la plantation, afin de construire un projet de plantation adapté au milieu, aux pratiques, avec un choix d'essences. Ces projets ont pu être accompagnés grâce à différents financements tels que le contrat territorial du Nouvel Espace du Cher, celui de la Brenne et un financement privé.

### **Plantation à Chemillé sur Dème en Janvier 2024 (photo : Yoan Jäger / Divergence Images)**

L'année 2024 a permis aux bénévoles, toujours plus nombreux aux chantiers, de planter 3429 mètres linéaires de haies (soit 5424 plants) répartis sur 5 projets.

Durant l'ensemble de l'année, le collectif « Aux arbres et cætera » s'est réuni lors de rencontres diverses, afin de travailler notamment sur l'organisation des chantiers de plantations de la saison 2024/25 ou encore de visiter une parcelle de l'INRAE en agroforesterie intraparcellaire suivi d'un temps d'échange avec quelques agriculteurs ayant plantés dans leurs parcelles.

Bien que la période la plus impactante, pour le collectif, soit l'automne-hiver, il ne faiblit pas durant le reste de l'année, il est toujours temps de le rejoindre, car entre deux hivers, on prépare les futurs chantiers, on prend soin des arbres plantés, on peut collecter des graines, etc.

En hiver 2025, seront réalisés 6 chantiers de plantations supplémentaires. De nouveaux chantiers arriveront plus à l'automne 2025.

## 1.8.3. PROJET TOURRISSON : PROTEGEONS LES HERISSONS DE NOS JARDINS



Le projet a pour objectif de protéger le hérisson d'Europe, espèce désormais classée "quasi menacée". Et plus largement, l'objectif est de sensibiliser à la biodiversité, à informer et dialoguer pour faire changer les représentations et les pratiques dans les jardins des particuliers.

Le projet est né dans le cadre du budget participatif de la mairie de Tours fin 2022, doté d'un financement.

En 2024 il a rejoint la Sepant, qui a apporté un accompagnement méthodologique, aide à la communication, mise à disposition de locaux, expertise et validation, recherche de financements, contacts avec réseau de bénévoles.

Il est porté par des bénévoles, leurs actions s'articulent autour de deux axes:

1. **Connecter les jardins**, avec l'accord des propriétaires, en perçant des petits passages dans les clôtures entre les jardins. Le but est de limiter le fractionnement de l'espace vital et donc éviter les traversées de routes fatales aux hérissons.

2. **Informier et sensibiliser les habitants:**  
Comment faire de son jardin un milieu favorable aux hérissons et donc à toute la biodiversité.



Les actions en 2024 :

- Structuration méthodologique du projet,
- Animation de 4 réunions d'information-sensibilisation,
- Tenue de stands d'information lors d'évènements,
- Elaboration de la communication,
- Constitution de la liste des propriétaires de jardins souhaitant participer, transport
- Stockage du matériel,
- Interventions dans les médias,
- Recherche de mécénat.

Actions prévues en 2025 :

En priorité l'intervention dans les jardins grâce à l'achat du matériel financé notamment par le mécénat de la Banque de France régionale obtenu en 2024, et poursuite des actions de 2024.

## 1.9. COMMUNICATION

### 1.9.1. PUBLICATIONS

En 2024 un bulletin Touraine Nature a été publié et envoyé aux adhérents, aux associations fédérées ainsi qu'aux partenaires associatifs actuels et historiques.

- Touraine Nature n°59 : Continuité écologique - Descartes : une longue histoire

Merci aux bénévoles et aux salarié(e)s pour leur participation à la rédaction de ce bulletin ainsi qu'à la mise sous pli des documents transmis.

### 1.9.2. LETTRE D'INFORMATION SEPANT

Dix lettres d'information ont été envoyée par courriel aux adhérents à raison d'une lettre tous les mois, sauf en mars et en août. Cette lettre diffuse des informations sur les actions en cours et sur les différents événements à venir portés par l'association ou ses partenaires.

### 1.9.3. SITE INTERNET

Le site internet [www.sepant.fr](http://www.sepant.fr) est un des outils de communication externe de l'association. Il permet de d'informer des actions de l'association, de fournir une documentation, et d'annoncer les évènements à venir. Publication et outils, et Agendas et activités.

Le groupe Communication s'occupe actuellement de la mise à jour du site pour le rendre plus lisible et homogène, en cohérence avec celui des associations de notre Fédération Régionale.

Le menu principal a été simplifié :

« **Nous connaître** » : présentation de la Sepant, de ses réseaux et de ses partenaires

« **Nos actions** » : Biodiversité, Eau, Déchets, Education à l'Environnement

« **Je m'informe** » : Actualités, Activités et évènements à venir, Prise de position, Agir au quotidien, Communiqués de Presse, Intervention dans les médias, Revue de Presse, Atlas reptiles et amphibiens

« **Nous soutenir** » : rejoindre l'association et faire un don

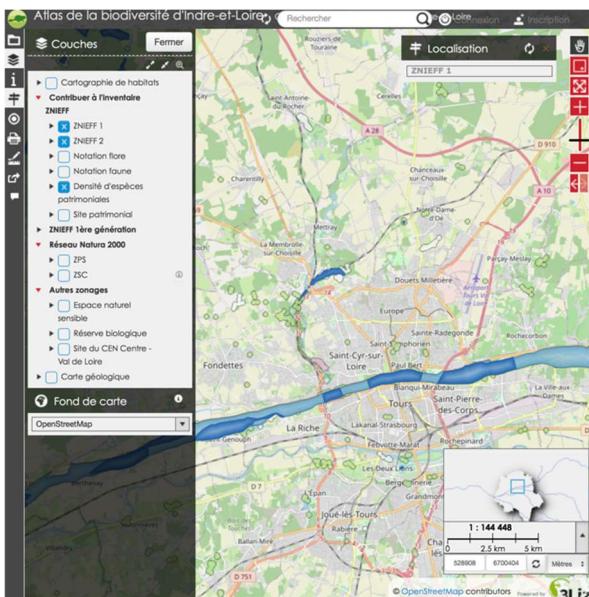
le bouton : « **J'adhère** » : pour adhérer à la Sepant.

#### 1.9.4. L'OUTIL LIZMAP

Depuis 2016, la SEPANT utilise l'outil de cartographie interactive en ligne Lizmap. La SEPANT est reconnue pour la qualité de ces cartographies interactives.

Ces cartographies sont utilisées dans de nombreuses études (inventaires de zones humides, inventaires de biodiversité communale, etc.) et sont largement plébiscitées par les partenaires de la SEPANT. Rappelons que chacun(e) peut accéder aux cartes interactives via le lien suivant :

<https://sepant.lizmap.com/cartes/>



#### 1.9.5. RÉSEAUX SOCIAUX

Ceux qui suivent la SEPANT sur les réseaux sociaux peuvent également trouver des informations et des retransmissions d'actualités de ses partenaires sur sa page Facebook :

<https://www.facebook.com/associationsepant>

La page de la SEPANT a gagné 116 abonnés en 2024 supplémentaires et dispose désormais de 1903 abonnés.

#### 1.9.6. PRESSE ET MÉDIAS LOCAUX

La SEPANT émet régulièrement des communiqués de presse qui sont repris par les médias. Elle est par ailleurs elle-même directement sollicitée par ces derniers. Ainsi en 2024, la SEPANT est citée dans :

- Journaux et magazines : La Nouvelle République, TMV Tours
- Webzines : France Nature Environnement National
- Radios : RCF, France Bleu Touraine
- Télévision : France 3 Centre, TV Tours
- Newsletter FNE-CVL.

#### 1.9.7. TENUE DE STANDS LORS DES MANIFESTATIONS

La SEPANT a tenu des stands sur des thématiques environnementales (liste non exhaustive) :

- **13 avril 2024** : Stand d'information et d'incitation à participer à l'Atlas de Biodiversité Communale (ABC) de Saint Avertin
- **14 avril 2024** : Stand d'information et d'incitation à participer à l'Atlas de Biodiversité Communale (ABC) de Fondettes
- **26 mai 2024** : Stand d'information et d'incitation à participer à l'Atlas de Biodiversité Communale (ABC) de Bourgueil
- **14 septembre 2024** : Forum des Associations au quartier des Fontaines - Tours
- **21 septembre 2024** : Jardins de la Banque de FRANCE - Tours
- **5 octobre 2024** : Défi Alimentation - Chenonceaux et Journée de l'Environnement - Langeais.
- **6 octobre 2024** : Un dimanche au Vert - Chambray-lès-Tours
- **13 octobre 2024** : Place du climat « Demain tous résilients », place de la Gloriette - Tours et « Les animaux dans la ville » - Jardin Beaujardin - Tours
- **24 novembre 2024** : Porteur de paroles - Place des Halles - Fondettes

## 1.9.8. CINÉ-DÉBAT

Grâce aux bénévoles de la SEPANT, un partenariat a été tissé avec le cinéma CGR à Tours Centre et nous avons pu animer cette année 4 séances de ciné-débat.

La programmation a été variée et se voulait également grand public. L'intervention d'un expert ou d'une experte a permis d'alimenter les débats sur différents sujets environnementaux :

- 22/01/2024 :

**Les Saisons de Jacques PERRIN**

- 19/02/2024 :

**Marcher sur l'eau** - avec les techniciens rivière de la Brenne Fabien Languille et Juliette Hodier

- 15/04/2024 :

**Le fils de l'Homme**

- 17/06/2024 :

**Golitath** - en présence de l'ancien responsable RSE de l'entreprise NESTLE ;

# **2 - RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES ET DÉBATS**

## **2.1. COMMISSIONS ET RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES**

En tant qu'association agréée au titre du code de l'environnement par arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire, elle est fortement impliquée dans les commissions départementales, et les commissions locales d'information pour des sites classés, qui constituent des lieux de

communication et d'échanges privilégiés sur les dossiers environnementaux.

En 2024, voici les principales réunions auxquelles ont participé les représentants de la SEPANT :

<b>Commissions préfectorales / Direction Départementale des Territoires</b>
Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS) formations "Nature" et "sites et paysages"
Commission Départementale Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)
Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)
Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS)
Observatoire sécheresse
Commission liste commissaires enquêteurs
Commission de Suivi de site ISDND Chanceaux (COVED)
Commission de Suivi de site Synthron
CSS PRIMAGAZ à St Pierre des Corps
Commission de Suivi de site Innovative Water Care – Amboise

<b>Conseil Régional / Agence de l'Eau Loire Bretagne / SAGE/ DREAL</b>
Comité Régional - CCES du PRPGD (Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets)
Conseil Régional - Réunion annuelle conventions vertes
CLE - Cher Aval
CLE - SAGE Bassin Vienne Tourangelle
COPIL - HMUC Indre
PRA (Plan Régional d'Actions) - Papillons diurnes
PRA - Odonates

PRA - Flore Messicole

PNA (Plan National d'Actions) - Loutre d'Europe

PNA - Grande mulette

Réseau Castor

#### Pays/ Communautés de communes/ Communes/ Syndicats

Syndicat Touraine Propre - Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

CC Touraine Vallée de l'Indre - CODEV

TMVL - COPIL Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI)

TMVL - Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET)

TMVL - SCOT Mobilité

Contrat Territorial Veudes Mâble Bourouse COPIL

Contrat territorial du bassin de l'Indrois COPIL

Contrat Territorial SBNM Syndicat du Bassin du Négron et du Saint-Mexme - COPIL

Contrat territorial Pollutions diffuses - Zones humides du bassin de la Brenne- COPIL

COPIL Natura 2000 - Vallée de la Loire

COPIL Natura 2000 - Puys du Chinonais

COPIL Natura 2000 Complexe du Changeon et de la Roumer

COPIL Natura 2000 - Champeigne

Toute l'équipe de la SEPANT remercie vivement les personnes participant à ces réunions, le temps bénévole associé est estimé pour 2024 à 328.50 heures de travail pour une quarantaine de réunions. Ces journées étant consacrées à siéger aux réunions, mais aussi à la préparation et au suivi des dossiers.

## 2.2. LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT AU QUOTIDIEN

Conformément à ses Statuts et à son projet associatif, la SEPANT a pour première vocation de s'efforcer de défendre la nature et l'environnement sous 2 angles: **curatif** et **préventif**.

- **Curatif**, via le traitement des atteintes à l'Environnement qui sont remontées à la SEPANT : 100 signalements collectés chaque année

Nos actions curatives procèdent d'actions soutenant les personnes -privées ou publiques-, actions de conseils et/ou d'accompagnement pour lutter contre ces atteintes à l'environnement.

Comme les années précédentes, les origines de ces atteintes à l'environnement concernent des arbres menacés, des ripisylves détériorées, des mares rebouchées, des dépôts de déchets sauvages, des déchetteries illégales, du non-respect des distances de traitement par pesticides.

Selon les cas, la SEPANT intervient auprès d'une collectivité locale concernée, ou de l'Office Français de la Biodiversité (OFB); ou n'intervient pas, quand on dénonce par exemple un projet de construction lorsque celui-ci est conforme au PLU de la commune, sachant que c'était en amont, lors de l'élaboration du document d'urbanisme, qu'il fallait intervenir.

Nous avons continué cette année l'expérimentation organisationnelle afin de davantage bénéficier de l'intelligence collective pour mieux répondre à ces signalements, avec

dans un horizon d'un à deux ans, de décliner nos réponses au moyen de l'outil national **Sentinelles de la Nature** de France Nature Environnement (FNE). Pour ce faire, un Comité d'Etudes des Signalements (CES) a été constitué et se réunit tous les quinze jours pour garantir un traitement efficient des atteintes à l'environnement collectées.

- **Préventif**, via l'exercice de nos représentations à 2 niveaux (politique publique et prévention des risques), ainsi que la participation aux débats publics, notamment via nos contributions aux enquêtes publiques

Force est, dans le droit fil de nos constats antérieurs, de regretter, sur ce dernier point, que, faute de mise en place d'une veille dédiée et faute de ressources humaines, la SEPANT participe peu aux enquêtes publiques ayant des dimensions environnementales importantes. C'est un axe de progrès à enjeu important qu'il nous faudra réinvestir ces prochaines années. Ce d'autant que beaucoup de consultations ont un enjeu environnemental fort (révision de PLU, projets de production d'énergie qualifiée de verte...).

A côté de ces interventions au coup par coup, la SEPANT intervient dans la durée, dans de nombreuses commissions départementales où elle dispose d'un siège en tant qu'association agréée au titre du code de l'environnement. Grâce à sa présence à la CDNPS, à la CDPENAF, elle protège les sites notamment en cas de nouvel aménagement, ou d'élaboration de nouveaux documents d'urbanisme. Grâce à sa présence au CODERST et dans plusieurs comités de suivi de sites relatives à des installations classées, la SEPANT assure une veille sur les sites industriels, (sécurité environnementale, mais aussi protection des riverains (et donc des salariés).

La SEPANT s'appuie dans ses représentations, sur ses groupes thématiques et sur son réseau d'associations (fédérées ou non).

Dans le domaine de l'Eau, la vigilance de la SEPANT s'exerce à travers la représentation dans différentes instances, notamment les Schémas d'aménagement et de gestion de l'Eau (SAGE) qui sont des outils de planification, ou le Comité des utilisateurs du domaine public fluvial ligérien, qui est une instance de gestion. La coopération avec les Syndicats de rivière constitue également un élément-clé de la protection des cours d'eau, des milieux humides, de la flore et la faune rivulaires.

Dans le domaine du développement durable et de la lutte contre les effets du changement climatique, la SEPANT est également présente, sur le plan militant, à travers, par exemple, la participation à des commissions sur la prévention et la gestion des déchets et des rencontres avec les élus. Une forte mobilisation collective relative à la politique Déchets a été réalisée cette année face à l'annonce de projets d'incinération de déchets. C'est en grande partie grâce à cette mobilisation qu'a été initiée par Touraine Propre l'élaboration d'un Plan Local de Prévention Départemental des Déchets Ménagers afin de concourir à redonner sa juste place à la prévention des déchets.

## 2.3. LES AFFAIRES JURIDIQUES MENÉES PAR LA SEPANT EN 2024

La SEPANT a continué à être active dans ses actions juridiques, en 2024, avec prudence certes, mais avec détermination quand les enjeux environnementaux sont importants, et que la concertation n'a pas permis de les préserver.

### 2.3.1. SEPANT PARTIE CIVILE

Quatre affaires pour lesquelles la SEPANT s'est constituée partie civile afin d'obtenir réparation de ses préjudices, ont été appelées devant le tribunal correctionnel de Tours. La SEPANT a obtenu gain de cause dans ces 4 dossiers. Trois décisions sont définitives et 1 est en appel.

#### 2.3.1.1. DECHETS BRULES PAR UN AGRICULTEUR

Un agriculteur a été contrôlé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour avoir procédé à l'élimination illégale de divers déchets par brûlage (arbres, plastiques, jantes de véhicules...). Par décision du 12/03/2024, le Tribunal judiciaire l'a jugé pour "gestion irrégulière de déchets". Il a été déclaré coupable et condamné à accomplir un "stage de citoyenneté environnement", ainsi qu'à verser à la SEPANT la somme de 500€ au titre de son préjudice moral et 250€ au titre des frais de procédure (décision définitive)

### **2.3.1.2. RUISSEAU POLLUE PAR UNE EXPLOITATION DE REPARATIONS AUTOMOBILES**

Un ruisseau, affluent de la rivière Choisille a été pollué par le versement d'hydrocarbures et huiles de vidange provenant d'une exploitation de réparations automobiles. Les faits ont été constatés par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Par décision du 26/03/2024 le Tribunal Judiciaire a condamné l'exploitant ainsi que le propriétaire du site en cause pour "avoir causé des dommages à la faune et à la flore". L'entreprise et le propriétaire ont été condamnés à la remise en état des lieux, sous astreinte de 30€/jour. La SEPANT s'étant constituée partie civile a obtenu 500€ de chacun des prévenus au titre de son préjudice moral ainsi que 200€ au titre des frais de procédure (décision définitive)

### **2.3.1.3. DEPOT ILLEGAL DE DECHETS PAR UN FERRAILEUR - RIVIERE**

Par décision du 26/03/2024, le Tribunal judiciaire de Tours a déclaré un ferrailleur "coupable d'abandon et dépôt illégal de déchets" sur la commune de RIVIERE (dépôt de ferrailles, huile, batteries...à même le sol sur une grande superficie). Ce dépôt sauvage avait été constaté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et la SEPANT s'était constituée partie civile. Le prévenu a été condamné à 50 jours-amendes de 10€ ainsi qu'à verser 500€ à la SEPANT au titre de son préjudice moral et 250€ pour les frais de procédure (décision définitive)

### **2.3.1.4. POLLUTION DE LA PETITE GIRONDE**

Les services des pompiers, sur appel de riverains, ont constaté la pollution d'un ruisseau (La petite Gironde) se jetant dans la rivière la Choisille.

Une pollution importante par déversement d'hydrocarbures, a été relevée sur au moins 700m (huiles neuves ou usagées). La pollution était ancienne (imprégnation de la terre constatée).

Le 9/07/2024, le Tribunal Judiciaire a déclaré coupable l'entreprise à l'origine de cette pollution pour "le rejet en eau douce de substance nuisible au poisson ou à sa valeur alimentaire". La ville de Tours ainsi que la SEPANT s'étaient constituées partie-civile (décision non définitive).

## **2.3.2. AFFAIRES RELEVANT DU JUGE ADMINISTRATIF**

### **2.3.2.1. ZONES DE NON-TRAITEMENT PAR PESTICIDES**

Demande d'annulation de la validation préfectorale par arrêté du 19 juillet 2022 de la « Charte départementale d'engagement des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques en Indre-et-Loire » (charte « ZNT riverains »), et de la décision implicite de rejet du recours gracieux formulé par la SEPANT le 27/09/2022 auprès de la préfète d'Indre-et-Loire. Le recours contentieux avait été déposé le 19 janvier 2023.

La SEPANT est en effet impliquée depuis de nombreuses années dans la dénonciation des dommages dus aux pesticides vis-à-vis de la biodiversité (campagnes « zéro pesticide dans nos villes et nos villages », recours gagné devant le T.A d'Orléans pour la protection des points d'eau en Indre-et-Loire grâce à des distances minimales de non-traitement à leurs abords), et dans la protection de la santé des habitants et des travailleurs présents à proximité des zones d'épandages de pesticides.

Par une décision du 8 janvier 2024, le Tribunal Administratif d'Orléans faisait droit à la requête de la SEPANT et d'autres requérants (dont le groupe d'associations : « Générations Futures », « UFC que choisir » et « Union Syndicale Solidaires »), et annulait l'arrêté préfectoral du 19 juillet 2022, en même temps que les arrêtés identiques pris dans les 4 autres départements du ressort du T.A. d'Orléans.

Dans un contexte marqué par des manifestations agricoles au printemps 2024, le ministère de l'Agriculture et de la

souveraineté alimentaire faisait appel de la décision du T.A. d'Orléans. La Chambre d'agriculture France et la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire sont intervenues en soutien du Ministère, devant la Cour Administrative d'Appel de Versailles. La représentation par un avocat étant obligatoire dans une procédure devant la Cour Administrative d'Appel, après concertation avec Générations Futures (et validation par le CA de la SEPANT) le choix s'est porté sur Me François Lafforgue, du Barreau de Paris, avocat de Générations Futures, qui a gagné plusieurs procès dans des affaires de pollutions et de défense des victimes de celles-ci, et qui est assisté par Me Joaquim Guillemard (Cabinet TTLA).

Le jugement de la Cour Administrative d'Appel de Versailles a été rendu le 29 novembre 2024. Il confirme en tout point le jugement du Tribunal Administratif d'Orléans favorable à la SEPANT et aux autres requérants contestant les arrêtés préfectoraux validant les chartes « ZNT riverains ». En outre il écarte la demande de sursis à exécution de la décision du TA du 8 janvier 2024. Cette demande fait l'objet d'un non-lieu à statuer, de la part de la Cour Administrative d'Appel.

Ainsi, en 2024, la SEPANT a gagné deux fois devant les juridictions administratives, TA d'Orléans puis Cour Administrative d'Appel de Versailles dans la même affaire contentieuse !

Le feuilleton n'est pas terminé, car la SEPANT a appris en février 2025 que le Ministère chargé de l'agriculture s'était pourvu en cassation contre l'arrêt du 29 novembre 2024 de la Cour d'Appel de Versailles. Une démarche sans doute non dépourvue de tout lien avec les élections professionnelles du secteur agricole, début 2025...

### **2.3.2.2. PLUi DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE**

Demande d'annulation de 4 articles de ce PLUi, se traduisant par un transfert massif d'espaces agricoles et naturels en espaces à urbaniser, sur les sites de la Boitardière et

du Grand Malpogne (communes d'Amboise, Chargé et Saint-Règle).

La requête de la SEPANT avait été enregistrée par le Tribunal Administratif d'Orléans le 21 juillet 2020. Elle demandait l'annulation d'une délibération du conseil communautaire de la communauté de communes du Val d'Amboise, en ce qu'elle approuvait les opérations d'aménagement contestées, constituant une erreur manifeste d'appréciation par rapport aux objectifs chiffrés dans le SCOT « Amboisie - Blérios - Castelnau-dais » et aux dispositions adoptées par la Région Centre-Val de Loire en matière de modération des consommations d'espaces agricoles et naturels.

Plusieurs mémoires ont été échangés, étant produits par la SEPANT et par la Communauté de Communes du Val d'Amboise, de 2020 à 2023.

Le Tribunal Administratif d'Orléans, dans sa décision du 4 avril 2024, a débouté la SEPANT de ses demandes. Toutefois, dans sa décision, il n'a mis aucune pénalité financière à la charge de l'association, reconnaissant ainsi que la SEPANT était mue uniquement par le souci de l'intérêt général.

#### **2.3.2.3. 1.1.1.1. BARRAGE DE DESCARTES-BUXEUIL**

Cette procédure initiée par l'association ANPER, la SEPANT et notre fédération FNE CVDL est close. Vous vous rappelez qu'un clapet du barrage a été emporté par une crue le 14 juillet 2021, que par suite le barrage a été ouvert, que le concessionnaire, Forces Hydrauliques de Descartes s'est retiré de son AOT et a même complètement disparu.

Le préfet l'ayant confirmé dans un mémoire adressé au tribunal administratif, nous nous sommes désistés de notre requête le 6 mai 2024.

## **2.3.3. DÉPOTS DE PLAINTES AUPRÈS DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE**

### **2.3.3.1. AFFAIRE IDIR GHIZEM – VENTE ILLÉGALE DE GLYPHOSATE SUR INTERNET**

Dans le domaine du juge judiciaire,

Cette affaire a été instruite par le Tribunal Correctionnel de Tours, qui avait déjà eu à connaitre de la mise en cause d'un membre d'un même réseau de vente illégale de glyphosate par internet, que la gendarmerie nationale avait interpellé en Indre-et-Loire (alors qu'il résidait habituellement en Thaïlande).

M. Idir Ghizem, qui menait son activité de vente essentiellement en France, mais depuis l'Espagne, avait été identifié plus tardivement par la cellule chargée de repérer ce type de trafic. France Nature Environnement, FNE Centre-Val de Loire, LPO Centre-Val de Loire et la SEPANT s'étaient portées conjointement partie civile le 2 septembre 2024, la coordination étant assurée par Pia Savart, juriste de FNE. A la suite de l'audience du 3 septembre 2024, le prévenu faisait l'objet d'un jugement correctionnel du 5 septembre suivant et était condamné en premier ressort à 12 mois de prison avec sursis, et à verser différentes indemnités à raison des faits reconnus pour un montant de 20 000 euros dont 20 000 avec sursis (4 000 euros étaient accordés à la SEPANT, partie civile, au titre des dommages et intérêts).

Mais, le 29 septembre 2024, la SEPANT et les autres parties civiles étaient informées par Mme Pia Savart que M. Idir Ghizem avait fait appel du jugement prononcé par le tribunal Correctionnel de Tours. Le jugement étant dépourvu d'exécution provisoire, il n'y a donc rien à percevoir dans l'immédiat. C'est la dernière information reçue en 2024 sur ce dossier.

## **2.3.4. ACTIONS PRE-CONTENTIEUSES**

Le 25 octobre 2022, la SEPANT avait saisi la Préfète d'Indre-et-Loire du risque d'infractions environnementales commises sur une grande propriété de Rilly-sur-Vienne, et de sa préoccupation quant à la possible disparition des preuves de ces infractions ; celles-ci se traduisant par des enfouissements de gravats sous des terres agricoles, l'édification d'un tertre de gravats pour y installer au-dessus un hangar agricole, des écoulement de débris de construction dans une zone humide, l'extraction de sable sans autorisation d'ouverture de carrière, notamment.

La SEPANT avait été informée par des habitants de la commune, qui souhaitaient rester anonymes (le propriétaire de l'exploitation agricole concernée étant en même temps maire du village de Rilly-sur-Vienne, donc un notable redouté localement), à l'exception d'un couple, voisin de l'exploitation, qui avait pris un avocat et saisi le Procureur de la République d'une plainte pour (notamment) dépôt illégal de déchets inertes, et édification d'une plateforme de gravats. Les deux courriers précités étaient accompagnés de photos permettant de situer les infractions probables.

L'affaire, jusqu'alors non médiatisée, est apparue soudain au grand jour le 16 octobre 2024, lorsque la presse locale a fait état d'un contrôle ordonné par l'autorité judiciaire, et effectué par plusieurs corps d'inspection spécialisés (dont l'Office Français de la Biodiversité). Après les vives contestations de ce contrôle par l'exploitant agricole concerné, la Procureure de la République de Tours indiquait que 18 infractions avaient été relevées au cours de ce contrôle, et la SEPANT, dans un communiqué de presse, laissait entendre que l'on avait affaire à un probable trafic de déchets du BTP, assorti de quelques autres infractions environnementales, telles que l'atteinte à une zone humide.

Il y a donc lieu de s'interroger, au sein de la SEPANT, s'il convient ou non de rebondir sur le signalement effectué en 2022, en déposant plainte avec constitution de partie civile auprès de la Procureure de la République de Tours, contre l'exploitant agricole de Rilly-sur-Vienne concerné.

# 3 – PROJETS



Couple d'Argiope frelon © F. Canot

## 3.1. BIODIVERSITÉ

### 3.1.1. BIODIVERSITÉ AGRICOLE

#### 3.1.1.1. OBSERVATOIRE AGRICOLE DE LA BIODIVERSITÉ (OAB)

Depuis 2016, la SEPANT anime l'Observatoire Agricole de la Biodiversité en Indre-et-Loire. Les bénévoles du groupe OAB sont chargés d'accompagner une ou plusieurs exploitations dans la mise en place de ces protocoles d'observation de la biodiversité ordinaire des milieux agricoles. En 2024, 13 parcelles chez 9 agriculteurs et agricultrices ont pu être suivies, avec l'appui de 11 bénévoles du réseau. A noter deux partenariats spécifiques :

- L'association Biodiv' en Loire, fédérée à la SEPANT, met en place les suivis chez des agriculteurs et agricultrices de Fondettes.
- L'INRAE de Nouzilly : en appui avec la SEPANT, l'INRAE est site de démonstration de l'OAB.

Une demi-journée de formation au protocole vers de terre a eu lieu à Chançay en début d'année.

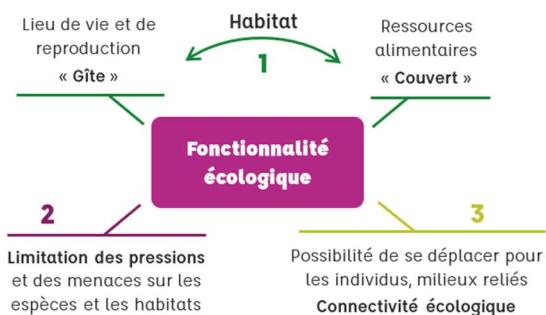
#### 3.1.1.2. DIAGNOSTICS ÉCOLOGIQUES SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Trois exploitations viticoles ont bénéficié d'un diagnostic écologique en 2024, sur le territoire de la communauté du Pays Loire Touraine.

En 2024, le livrable a été repensé pour être plus accessible et structuré, en s'inspirant des IQE (indice de qualité écologique).

A partir d'inventaires faune-flore et d'un échange avec l'agriculteur sur ses pratiques, un état des lieux de la biodiversité présente sur la ferme et de sa fonctionnalité écologique est réalisé, avec des propositions d'actions ciblées par type de milieux.

Le rendu est un rapport vulgarisé et illustré (photos, cartes), accompagné de fiches techniques pour faciliter l'éventuelle mise en œuvre des actions proposées.



Exemple de schéma présent dans le nouveau rapport

### 3.1.1.3. NATURA 2000 – ZPS « CHAMPEIGNE TOURANGELLE »

En 2024, la SEPANT a poursuivi l'animation du site Natura 2000 ZPS Champeigne où se situe une population d'Outardes canepetière (*Tetrax tetrax*), espèce protégée à l'échelle européenne.

Cette animation s'opère en partenariat avec la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, la Chambre d'Agriculture 37, la LPO et la Fédération des chasseurs. Les missions principales confiées à la SEPANT sont d'étudier la mise en place des mesures agroenvironnementales (MAEC) et d'effectuer le suivi de la ressource alimentaire de l'Outarde et des pelouses calcicoles.

**Pelouses calcicoles :** en 2024, le suivi des pelouses calcicoles (cartographie et état de conservation des habitats) a été poursuivi. 10 îlots de pelouse, soit 11 ha, ont été prospectés.



Un îlot de pelouse visité en 2024

**Ressource alimentaire :** des suivis sur les coléoptères, insectes consommés par les Outardes, ont été mis en place entre 2018 et 2023 dans des parcelles en MAEC. Les

coléoptères ont été collectés chaque année à l'aide de pots barber en juin, juillet et août. En 2024, une étudiante du M1 Biodiversité, écologie et évolution, parcours Ecologie évolutive et comportementale de l'Université de Tours a compté et pesé l'ensemble des Coléoptères présents dans les pots. Ces données ont permis d'étudier les corrélations entre l'abondance de Coléoptères et diverses variables environnementales (voir tableau ci-dessous). Du fait de biais méthodologiques, ces résultats sont à considérer avec prudence.

*Tableau : Synthèse des effets significatifs observés dans les modèles linéaires généralisés mixtes.*

Variable de réponse	Facteur corrélé significativement + positivement ou - négativement
Présence de Coléoptères dans l'échantillon	+ Hauteur de végétation moyenne (40-90 cm) + Densités de végétation moyenne et faible - Mois de juillet
Nombre de Coléoptères dans l'échantillon	+ Hauteur de végétation moyenne (40-90 cm) - Mois de juillet
Biomasse des Coléoptères dans l'échantillon	+ Hauteur de végétation moyenne (40-90 cm) et haute (100 cm et +) + Densités de végétation moyenne et faible - Mois de juillet et mois d'août - Précipitations lors de la décade de pose du piège

### 3.1.1.4. CONCOURS « PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES, PRAIRIES ET PARCOURS »

En 2024, la SEPANT a co-organisé avec la Communauté de Communes Loches Sud Touraine la 5ème édition tourangelle du concours des Pratiques agroécologiques, prairies et parcours. Catégorie du Concours Général Agricole, ce concours met en avant le savoir-faire des éleveurs qui allient préservation de la biodiversité et production agricole sur leurs prairies naturelles.

Le concours local s'est déroulé sur le territoire des bassins versants de l'Indre

amont et de l'Indrois. 4 parcelles ont été présentées dans la catégorie « Fauche prioritaire (et secondairement pâturage) ».

Un jury composé d'experts (agriculture, faune, flore) a visité les parcelles candidates et a échangé avec les éleveuses et éleveurs pour évaluer la qualité agroécologique de leurs prairies. Le jury local a attribué le premier prix à Cédric Joubert, éleveur à Genillé, qui a été récompensé lors de la remise des prix qui s'est déroulée en novembre 2024 à Ferme Expo.



**La parcelle lauréate, une prairie humide située dans l'ENS des Prairies du Roy à Beaulieu-lès-Loches**

Par ailleurs, le lauréat local de 2023, Sébastien Housseau, a reçu le premier prix national dans sa catégorie (« Fauche exclusice - plaine ») au Salon International de l'Agriculture en février 2024. La parcelle lauréate a fait l'objet d'une visite lors d'une journée d'échanges et de présentation proposée par les organisateurs nationaux du concours, le 28 mai 2024.



**Remise du prix national à Sébastien Housseau**

### **3.1.1.5. NATURA 2000 – ZSC « VALLÉE DE L'INDRE ET SES AFFLUENTS »**

Depuis 2020, le Pays Castelroussin Val de l'Indre anime la zone Natura 2000 Vallée de l'Indre en partenariat avec les Chambres d'Agriculture du 36 et du 37 ainsi qu'avec la SEPANT et Indre Nature.

Nous avons poursuivi l'appui de l'animation en réalisant les diagnostics de terrain pour accompagner les agriculteurs dans le choix des mesures Agri-Environnementales qu'ils peuvent contractualiser. Une formation sur la flore des prairies humides a également été réalisée.



**Visite d'une parcelle de prairie en MAEC, en présence de l'agriculteur**

### **3.1.1.6. MESSICOLES**

Depuis 2015, en partenariat avec la Société Botanique Ligérienne, représentée par Dominique Tessier, un travail de multiplication des graines a permis de labelliser 24 espèces sous la marque « Végétal local ». Cependant, en 2022, le label a été suspendu pour améliorer la traçabilité des lots et renouveler génétiquement les graines afin de répondre aux exigences du cahier des charges.

En 2024, la prospection s'est poursuivie pour identifier de nouvelles stations conformes aux critères du label et collecter du matériel génétique. Ainsi, huit espèces ont été récoltées sur de nouveaux sites. Comme chaque année, une session de récolte et de tri des graines a été organisée, incluant une collecte sur la parcelle de l'association Or des Soucis, complétée par des récoltes à La Morellière, le 2 août 2024.

L'association Biodiv'En Loire, investie depuis 2022 dans la production de graines, a joué un rôle clé dans la collecte et le tri de cinq espèces, atteignant une production de 2 kg de graines. Par ailleurs, la recherche de partenaires pour la multiplication des graines a porté ses fruits, permettant le semis de messicoles chez sept partenaires : associations, agriculteurs, particuliers et structures publiques.

Enfin, le partenariat avec le Conseil départemental s'est poursuivi sur les sites de l'Espace Naturel Sensible de Richelieu et de l'Éperon-Murat, géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels. Ce partenariat vise à suivre l'évolution de la diversité et de l'abondance des messicoles, tout en apportant des conseils de gestion pour favoriser leur pérennité.



**Journée de récolte et de tri de graines du 2 août 2024**

### **3.1.2. DIAGNOSTICS ÉCOLOGIQUES**

#### **3.1.2.1. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE GESTION DU MARAIS A NOTRE-DAME D'OÉ**

Depuis 2019, la SEPANT accompagne Tours Métropole dans la mise en œuvre du plan de gestion et de restauration de la zone du Marais, située sur la commune de Notre-Dame-d'Oé.

En 2024, les suivis écologiques complémentaires préconisés ont été

réalisés. Toutefois, en raison de sols gorgés d'eau dus aux fortes pluies, seule la fauche du roncier a pu être effectuée. La plantation de haies, quant à elle, a bien repris et a bénéficié d'un entretien visant à assurer son bon développement.

Le 21 septembre, une animation de sensibilisation à destination des habitants a été organisée. Cependant, les animations scolaires n'ont pas pu être menées en raison d'un manque d'accessibilité.

Le plan de gestion arrivant à son terme, un bilan est en cours de rédaction afin de définir les orientations des actions futures.

#### **3.1.2.2. ÉTUDE DE POTENTIALITÉ ÉCOLOGIQUE - ANCIEN CONTOURNEMENT DE TOURS**

Dans le cadre de la convention qui lie FNE Centre-Val de Loire et la SNCF Réseau, une étude de potentialité écologique a été réalisé par l'ANEPE Caudalis et la SEPANT sur l'ancien contournement sud de Tours. La SEPANT était chargée du diagnostic entomologique.

#### **3.1.3. ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PNFIPP**

Depuis 2024, la SEPANT est missionnée par la DREAL pour animer l'Axe 3 de la déclinaison régionale du Plan National en Faveur des Insectes Pollinisateurs et de la Pollinisation (PNFIPP). Cet axe vise à promouvoir les insectes pollinisateurs dans divers secteurs d'activités, tels que les zones urbaines, les grandes emprises foncières, les infrastructures linéaires, les zones industrielles et les aires protégées, à travers la restauration, la gestion, la formation et la sensibilisation.

Cette année a été consacrée à l'élaboration de la feuille de route, après une consultation des acteurs locaux, notamment lors d'une journée d'échanges tenue le 15 octobre 2024.

## 3.1.4. INVENTAIRES

### 3.1.4.1. INVENTAIRE PERMANENT DES ZNIEFF

Depuis 2009, la SEPANT participe chaque année à l'inventaire permanent des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) du département, dans le cadre du mandat confié par l'État (DREAL Centre-Val de Loire).



L'Hespérie de l'Alchémille (*Pyrgus serratulae*) © C. FOUCHER

Ces prospections ont permis d'actualiser des ZNIEFF existantes et d'identifier de nouveaux sites à inscrire à l'inventaire. En 2024, trois ZNIEFF de type 1 (Landes de Couziers, Landes du Camp des Romains, Landes de Cravant-le-Ruchard) et deux ZNIEFF de type 2 (Forêts et landes de Couziers, Prairies humides de la basse vallée de la Cisse) ont été proposées à la création. Une modification des contours a également été suggérée dans le cadre d'une fusion pour la ZNIEFF « Pelouses et boisements thermophiles de Bléré ».

À noter par ailleurs la validation par le CSRPN de la ZNIEFF de type 2 interrégionale « Vallées de la Vienne et de la Creuse », reconnue pour son importance dans la conservation de la Grande mulette, ainsi que de trois ZNIEFF de type 1.

### 3.1.4.2. ACTUALISATION DE LA LISTE D'ORTHOPTÈRES DÉTERMINANTS DE ZNIEFF

Dans le cadre de l'inventaire permanent des ZNIEFF mené en région Centre Val de Loire, il a été convenu d'une révision progressive des listes d'espèces déterminantes en lien avec le CSRPN. Lors de la dernière réunion régionale des correspondants ZNIEFF, la

mise à jour de la liste « Orthoptères » a été jugée prioritaire.

La SEPANT a été chargée d'élaborer une méthodologie et de définir des indicateurs en vue de proposer une liste de référence. Ce travail a constitué une première étape avant soumission pour validation. Après consultation d'experts régionaux, une version finalisée a été présentée puis validée au CSRPN.

### 3.1.4.3. INVENTAIRE DE BIODIVERSITÉ IBC/ABC

Depuis 2012, la SEPANT réalise des Inventaires ou Atlas de la Biodiversité Communale (IBC ou ABC) afin d'évaluer et de valoriser la biodiversité à l'échelle locale. Ces inventaires permettent d'établir un état des lieux des habitats, de la flore et de la faune, tout en sensibilisant et mobilisant élus et citoyens à la préservation du patrimoine naturel communal. En soulignant les richesses et enjeux écologiques de chaque territoire, les IBC ou ABC favorisent une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les décisions locales et encouragent des actions concrètes en faveur de sa préservation.

Ainsi, la SEPANT a déjà accompagné 15 communes : Notre-Dame-d'Oé, Esvres-sur-Indre, Monts, Bléré, Château-Renault, Larçay, La Riche, Chambray-lès-Tours ainsi que la ville de Tours, Le-Petit-Pressigny, Saint-Epain, Montbazon, Epeigné-les-Bois, Ballan-Miré et Monnaie en partenariat avec la LPO Centre-Val de Loire.

De 2021 à 2023, la SEPANT a contribué à l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal de la communauté de communes du Val d'Amboise en groupement avec la LPO, Caudalis, le CPIE CVL et Ligéria Nature.

L'Atlas de Saint-Avertin en partenariat avec Ligéria Nature et la LPO Centre-Val de Loire s'est achevé en fin d'année 2024.



**Réunion de travail avec les élus.e.s de la CCVA ©CCVA**

L'accompagnement des communes de Reugny, Fondettes, Chaumussay en partenariat avec la LPO Centre-Val de Loire, ainsi que l'Atlas de Biodiversité avec les communes de Benais, Bourgueil, Château-la-Vallière et Langeais en lien avec la communauté de communes Touraine Ouest Vallée (TOVAL) se sont poursuivis en 2024.

#### **3.1.4.4. SUIVI TEMPOREL DES RHOPALOCÈRES (STERF-EBMS)**

Le Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) est un programme d'observation des papillons diurnes, initié par le Muséum National d'Histoire Naturelle en 2006, puis co-porté avec l'OPIE. En 2022, il a évolué en intégrant officiellement la plateforme eBMS, afin de mutualiser les efforts avec les partenaires européens.

En Indre-et-Loire, ce suivi vise à dresser un état des lieux de la biodiversité à travers un groupe d'espèces sensibles et menacées, à dynamiser le réseau bénévole et à contribuer à un programme national. Une formation théorique sur la méthodologie a été dispensée en avril. Cette année, l'équipe de contributeurs comprenait six bénévoles et un service civique, Amaury Deneux, dont l'engagement a été précieux. Cependant, les conditions météorologiques particulièrement pluvieuses ont fortement impacté le suivi, limitant l'observation à seulement 16 mailles et influant sur les populations de papillons.

#### **3.1.4.5. AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES DES HÉTÉROCÈRES PATRIMONIAUX EN INDRÉ-ET-LOIRE**

L'objectif de cette étude était d'améliorer notre connaissance de la répartition et l'état de conservation de la Noctuelle des peucédans, la Laineuse du prunellier et le Sphinx de l'Epilobe, espèces protégées à l'échelle nationale et européenne.



**Nid communautaire abritant des chenilles de Laineuse du prunellier (*Eriogaster catax*) © N. LEMATTRE**

Cette étude, réalisée par Nina Lemattre, a été menée sur le site Natura 2000 « Complexe du Changeon et de la Roumer ». Les inventaires réalisés permettront de mettre à jour le Formulaire Standard de Données (FSD) et d'assurer une meilleure prise en compte des espèces concernées dans les projets d'aménagement ou événements futurs, notamment dans le cadre des évaluations d'incidence.

#### **3.1.4.6. AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES DES HÉTÉROCÈRES SUR UN SITE À ENJEU**

Forte de ses expériences sur les hétérocères, la SEPANT a proposé le projet « d'amélioration des connaissances des hétérocères en Indre-et-Loire » à la DREAL Centre-Val de Loire. L'objectif était d'inventorier sur une saison complète, un site à fort potentiel susceptible de faire l'objet d'un plan de gestion ou d'une action conservatoire. Début 2024, l'association ANEPE Caudalis nous a sollicités pour la réalisation de deux sessions nocturnes sur l'Étang du Mur (ZNIEFF, Natura 2000) en vue d'un futur plan de gestion. En accord avec la DREAL, nous avons décidé de consacrer les jours DREAL à cette action. L'ensemble des données collectées contribueront également à l'inventaire ZNIEFF

et à une future actualisation de la Liste Rouge régionale.

### 3.1.4.7. NUMÉRISATION ET VALORISATION DE LA COLLECTION "LÉPIDOPTÈRES" D'ALAIN CAMA

Alain Cama, spécialiste reconnu des lépidoptères, et plus particulièrement des micro-hétérocères, a consacré plus de 60 ans à l'amélioration des connaissances sur ces insectes. Au fil des décennies, il a publié de nombreux travaux sous forme d'inventaires, de révisions systématiques, de techniques d'échantillonnage et d'anecdotes de prospection.

Dans le cadre d'un appel à projets du Muséum National d'Histoire Naturelle en 2021, il avait mis à disposition ses collections de lépidoptères pour leur valorisation. À ce jour, près de 36 000 données ont été numérisées, un travail rendu possible grâce à l'engagement des bénévoles, que nous remercions chaleureusement.

Ce travail de numérisation et intégration des données au sein des bases naturalistes, ses collections pourront être valorisées dans le cadre de la réalisation d'Atlas (projet départemental en cours de développement), de mises à jour des listes rouges et des projets de recherche sur la biodiversité, la préservation des écosystèmes ou encore la génétique moléculaire.



**Alain à l'affut des mites**

Malheureusement, Alain nous a quittés subitement en octobre dernier, laissant derrière lui un immense vide dans le domaine des micro-hétérocères. Sa famille nous a encouragés à poursuivre ce travail,

un bel hommage à sa passion et à son engagement. Le dernier numéro de la revue Oreina (mars 2024) met en lumière l'ampleur de sa contribution à l'échelle nationale.

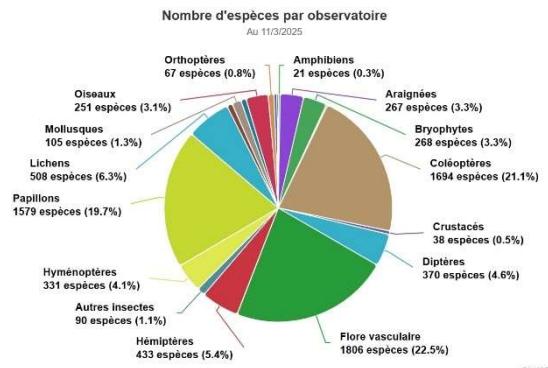
Hommage sur Obs'37 : [Alain Cama, un dernier envol](#)

### 3.1.4.8. BASE DE DONNÉES NATURALISTE OBS'37

Crée en 2020, la base de données naturalistes « Obs'37 » (<http://obs37.fr>) recense près de 400 000 observations et plus de 8 000 espèces, en faisant la base régionale la plus diversifiée. L'arrivée régulière de nouveaux contributeurs enrichit cette ressource, intensifiant ainsi le travail de validation des données.

Un vaste travail de compilation bibliographique a permis d'établir un aperçu de la biodiversité historique. À ce jour, près de 400 publications ont été répertoriées, la majorité étant directement accessibles.

La SEPANT encourage tous les naturalistes à partager leurs observations sur la plateforme afin d'enrichir les connaissances régionales. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles et passionnés qui alimentent cette base de données et participent à l'identification des espèces, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de la biodiversité locale.



**Nombre d'espèces par observatoire**

Obs'37

## **3.1.5. RESTAURATION ET GESTION ÉCOLOGIQUE**

### **3.1.5.1. SUIVI DES MESURES COMPENSATOIRES DE LA LGV SEA**

En 2024, les suivis des sites « en acquisition » dans le cadre des mesures compensatoires environnementales LGV SEA se poursuivent.

Cela concerne plusieurs groupes taxonomiques : les rhopalocères (Prairies de la Bouchère), les reptiles (Bec des Deux Eaux, Grand Bois) et les mammifères semi-aquatiques (Prairies de la Bouchère, Vallée de l'Arceau).

Le suivi des mares compensatoires s'est poursuivi en 2024, malgré le caractère transitoire de cette année.

La SEPANT a également pris part à un colloque interrégional afin de partager son retour d'expérience sur les mesures compensatoires environnementales.

### **3.1.5.2. SUIVI DES MESURES COMPENSATOIRES DE LA ZAC EVEN PARC**

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC EVEN PARC à Esvres-sur-Indre, l'étude d'impact menée par THEMA Environnement a identifié des espèces susceptibles d'être affectées par la phase de travaux et l'aménagement lui-même. La SEPANT, en partenariat avec la LPO Centre-Val de Loire, a été sollicitée pour réaliser les suivis environnementaux de 2024 à 2033 et pour accompagner la SET dans la mise en place des mesures compensatoires environnementales (MCE).

L'objectif de cette étude est de mettre en œuvre le suivi environnemental de la ZAC EVEN PARC, conformément à l'arrêté préfectoral n°22 E09 d'autorisation environnementale unique du 21 décembre 2022. Cela inclut :

- La mise en œuvre des mesures de réduction (Notice de gestion spécifique, suivi de chantier) ;
- La mise en place des mesures de suivi (suivi ornithologique, chiroptères, herpétologique, Azuré du serpolet, *Origanum vulgare*) ;

- La mise en œuvre des mesures d'accompagnement (démarches de communication et de sensibilisation).

### **3.1.5.3. ÉVALUATION DE LA DANGEROUSITÉ DES PONTS POUR LA LOUTURE**

Suite aux prospections « Loutre d'Europe » (2015-2020) et à l'étude de hiérarchisation des ouvrages selon les risques de collisions routières (2020 et 2021), le Conseil Départemental a renouvelé cette étude en 2024. La SEPANT a réalisé des diagnostics d'ouvrages dans les bassins versants de l'Indrois et de l'Indre amont. À la suite de cette étude, 9 ouvrages ont fait l'objet d'une proposition d'aménagement (passerelles en encorbellement) pour favoriser le déplacement des mammifères.

### **3.1.5.4. SUIVIS ÉCOLOGIQUES DE LA CARRIÈRE DE GAUDRU**

Suite à la signature d'une convention de partenariat entre la SEPANT et Orbello Granulats, un suivi écologique annuel est effectué sur la carrière en cours d'exploitation d'Yzeures-sur-Creuse. Cette étude permettra à la SEPANT de suivre l'évolution de la carrière et d'établir un programme de restauration avec l'entreprise. Un programme d'actions pluriannuel a été élaboré ; cette année, les suivis portaient sur les amphibiens et les oiseaux nicheurs.

### **3.1.5.5. LES MARES EN INDRE-ET-LOIRE**

En 2024, le partenariat avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire pour l'accompagnement du Plan départemental en faveur des « mares de Touraine » s'est poursuivi. Il permet d'apporter aux collectivités, mais aussi aux privés depuis 2023, une aide financière et technique et une visibilité concernant les actions menées.

La SEPANT apporte une assistance technique pour le montage des dossiers, l'aménagement des sites et le suivi de la réalisation des projets.

En 2024, nous avons accompagné la constitution de 3 projets de restauration ou de création de mares avec les porteurs de

projets suivants : Cinq-Mars-la-Pile (CCTOVAL), Chambray-lès-Tours, Chaumussay et Saint-Nicolas de Bourgueil. Depuis 2020, le programme a déjà permis la restauration de 14 mares et la création de 8 mares. La suite des chantiers est programmée pour 2024.



**Chantier participatif © SEPANT**

Le dispositif régional « Objectif MARES » : Mobilisation pour les Amphibiens et la Restauration de leur EcoSystèmes a permis la réalisation de 3 chantiers participatif au bénéfice de la restauration de deux mares. Les chantiers mécaniques de deux autres mares ayant été annulés faute de sols trop saturés en eau ne permettant pas l'intervention d'engins lourds.

### **3.1.5.6. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU PRÉ DES TOURETTES**

Les travaux d'élargissement du viaduc de Langeais ont impacté une zone humide. En compensation de ces impacts, COFIRROUTE a passé une convention avec la mairie de Langeais pour mettre en œuvre un plan de gestion écologique sur 14 ha d'anciennes peupleraies. En 2019, la SEPANT avait rédigé le plan de gestion du site. Ce plan de gestion consiste essentiellement à retrouver des prairies humides en bon état de conservation, ainsi qu'à reconstituer une trame bocagère. Depuis 2022, les travaux de restauration de prairies humides ont été mis en œuvre et suivis par la SEPANT. En 2024, les travaux ont consisté en l'abattage de quelques arbres et en le broyage de plusieurs parcelles pour reconstituer des prairies de fauche accessible par tracteur. Par ailleurs, nous avons suivi la population de Cuivré des marais. Il semble

que les effectifs de ce papillon protégé restent stables. Nous espérons que les travaux de réouverture et de restauration de prairies lui seront favorables.



**Végétation avant travaux de broyage**

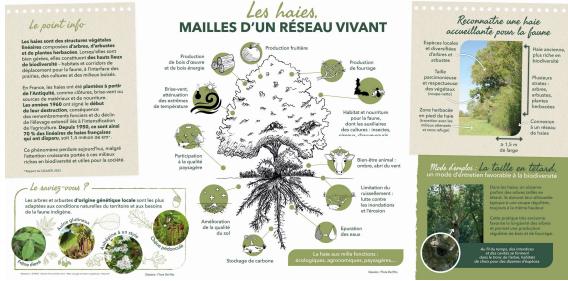


**Etat de la parcelle après le broyage et avant l'abattage des arbres**



**Etat de la parcelle fin janvier 2024**

En parallèle, la SEPANT a conçu 9 panneaux pédagogiques et un plan du site afin de sensibiliser les visiteurs à l'importance des zones humides et à leur biodiversité.



Panneau pédagogique portant sur les haies



Plan du Pré des Tourettes

## 3.2. EAU, ZONES HUMIDES ET POLLUTIONS DIFFUSES

### 3.2.1. INVENTAIRE ET RESTAURATION DES ZONES HUMIDES

#### 3.2.1.1. CONTEXTE

Depuis 2015, la SEPANT s'est fortement investie sur la question de la préservation et la restauration des zones humides car elle est convaincue qu'il s'agit d'un enjeu majeur dans un contexte de changement climatique et de crise de la biodiversité. L'action de l'association en la matière comprend trois volets complémentaires :

- Identifier et cartographier les zones humides à l'échelle du territoire ;
- Repérer et caractériser précisément les zones humides à préserver et/ou à restaurer en priorité (sites particulièrement riches en biodiversité par exemple) ;
- Rédiger des fiches actions sur les sites prioritaires ;
- Incrire dans les Contrats territoriaux de bassin un volet zones

humides et accompagner la collectivité dans la mise en œuvre d'actions concrètes de restauration/préservation.

L'ensemble des données produites lors de ces études sont disponibles sur notre plateforme de cartographie interactive : <https://sepant.lizmap.com/cartes/index.php/view/>

#### 3.2.1.2. ÉTUDES D'INVENTAIRES ET DE CARACTÉRISATION DE ZONES HUMIDES

En 2024, la SEPANT a réalisé trois études de cartographie et de caractérisation des zones humides :

- Commune de Chouzé-sur-Loire (pour le compte de la CC Chinon Vienne et Loire) ;
- 9 communes de la CC Touraine Ouest Vallée, correspondant à peu près au bassin de l'Authion : Benais, Bourgueil, Continvoir, Coteaux-sur-Loire, Gizeux, La Chapelle-sur-Loire, Restigné, Rillé et Saint-Nicolas-de-Bourgueil ;
- La partie Indre-et-Loire du territoire du Syndicat du Nouvel Espace du Cher.

Par ailleurs, l'association a été retenue pour l'étude d'inventaire et de caractérisation des zones humides sur le territoire des communes concernées par le bassin de la Claise, pour le compte de la CC Loches Sud Touraine.

#### 3.2.1.3. IMPLICATION DANS LES CONTRATS TERRITORIAUX

La SEPANT a poursuivi les actions sur le Contrat territorial de la Brenne 2023-2028. La SEPANT a notamment réalisé une modélisation des ruissellements et de l'érosion des sols grâce à l'outil Watersed. Nous avons également poursuivi la recherche de zones humides à restaurer et réalisé des analyses de sol (azote/phosphore) sur différents sites pour évaluer leur potentiel de restauration.

L'association est également partenaire du Contrat Veudes-Mâble-Bourouse. En 2023, les actions ont porté sur des diagnostics

écologiques avant travaux (notamment dans le parc de Richelieu).

### 3.2.1.4. CARTOGRAPHIE DES HABITATS ET ÉTUDE DES SOLS DE LA PRAIRIE DE NEUVILLE

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Loir-et-Cher (CEN41), dans le cadre de la rédaction du plan de gestion du site « Prairie de Neuville » sur la commune d'Authon, a sollicité la SEPANT dans le but de faire un état des lieux exhaustif de la flore et des habitats du site et de mieux comprendre les relations sol-végétation afin de guider les choix qui seront faits dans le futur plan de gestion.

### 3.2.2. OBJECTIF CLIMAT 2030 : ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS À L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La SEPANT a participé à l'élaboration du projet Objectif climat 2030, coordonné par FNE-CVL au niveau régional et par la SEPANT en Indre-et-Loire.

Objectif climat 2030 est un programme d'accompagnement des collectivités, qui a vu le jour en 2019, pour la préservation de la ressource en eau face aux changements climatiques et l'adaptation à ces derniers.

En 2024, la SEPANT a poursuivi et finalisé l'accompagnement de la commune d'Athée-sur-Cher.



Affiche d'une conférence réalisée dans le cadre de l'accompagnement d'Athée-sur-Cher

### 3.3. EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT (EEDD) - SENSIBILISATION

#### 3.3.1. DÉFI ALIMENTATION

Ce projet est organisé par le GRAINE Centre. En Indre-et-Loire, trois associations animent ce défi : Couleurs Sauvages, Familles Rurales et la SEPANT. Le défi consiste à accompagner des foyers à manger plus local, de saison et davantage de produits bio et à budget constant. Dans ce cadre et en partenariat avec des collectivités, les associations animatrices organisent des ateliers libres et gratuits pour accompagner les foyers de tout type (avec enfants, sans enfants, parents célibataires, colocation...) dans leurs démarches alimentaires. L'objectif de ces rencontres est de leur présenter des clefs essentielles pour adapter leurs habitudes du quotidien.



#### **Atelier cuisiner avec un tout petit budget à Courçay**

Depuis la première édition en 2017, la SEPANT anime ce défi sur le département. En 2024, les participants ont pu participer à plusieurs ateliers sur le territoire de la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux (éditions 2023-2024 et 2024-2025).

Au total, 5 ateliers et 1 stand ont été réalisés sur les thématiques suivantes :

- Cuisiner avec un tout petit budget
- Cuisiner avec les légumineuses
- Jardinage au naturel
- Découverte des plantes sauvages comestibles
- Rencontre chez une productrice
- Les circuits courts

Grâce à cette action, 114 habitants ont été informés, sensibilisés et accompagnés sur la thématique des enjeux liés à alimentation durable.

#### **3.3.2. SORTIES NATURE GRAND PUBLIC**

En 2024, plusieurs sorties ont été proposées à destination du grand public les mercredis, les week-ends ou pendant les vacances. L'objectif étant de sensibiliser aux enjeux de préservation de la biodiversité.

- Une sortie a été réalisée sur l'ENS des Prairies de Beaumer à Monts et a rassemblé 12 participants.
- Un cycle de sept sorties a été proposé sur les ENS de Channay-sur-Lathan (carrière de falun), Beaumont-la-ronce (tourbière de Montifray), Villedômer (Étang de l'archevêque et Fondettes (Val de Choisille) avec au total 87 participants.
- Onze stands dans le cadre d'événements publics et au cours desquels 297 personnes ont été sensibilisées.

#### **3.3.3. SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À LA BIODIVERSITÉ AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC**

Au cours de l'année 2024, des actions de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité ont été réalisées auprès du jeune public de la maternelle au lycée et dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (centres de loisirs). Les thèmes abordés ont été les suivants :

- La faune
- La flore
- Les faluns
- Les zones humides

Ainsi, ce sont 42 interventions qui se sont déroulées au cours desquelles 813 jeunes de 3 à 17 ans ont été sensibilisés.



**Plantation de haie avec le collège du Puits de la Roche  
(Richelieu) à Beaumont-la-Ronce – Février 2024**

Parmi ces interventions, plusieurs rentrent dans le cadre de projets :

- 10 interventions dans le cadre du projet « Au fil de l'eau » ;
- 4 interventions dans le cadre de la Convention Régionale d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (CREEDD) ;
- 3 interventions sur l'ENS de la carrière des faluns à Channay-sur-Lathan en partenariat avec le département d'Indre-et-Loire.
- 10 interventions dans le cadre du partenariat avec le syndicat de rivière de l'ANVAL